

Délibération du Conseil Municipal - Séance du 17/09/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
12	9	11

Vote		
Pour	Contre	Abstentions
11	0	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 23/09/2024
Mise en ligne sur le site internet le 23/09/2024

L'an 2024, le 17 Septembre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELÉ Jean-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 10/09/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 10/09/2024.

Présents : M. PELÉ Jean-Yves, Maire, Mmes : GIRALDO Ludivine, GODELU Delphine, LECLERE-PIERRE Christel, THIROT Sylvie, MM : DOUCET Yann, JOULIN Dominique, JOULIN Laurent, MILLET Jean-Luc

Excusés : ayant donné procuration : Mmes : DESIEAUX Christelle à Mme GODELU Delphine, THOMAS Valérie à M. DOUCET Yann
Excusé(s) : M. COLIN Pascal

A été nommé secrétaire : Mme THIROT Sylvie

D24_033 – Travaux de la mairie - réfection de la toiture

Monsieur le Maire évoque la nécessité de rénover la toiture de la mairie.

Le devis présenté par l'entreprise Audry s'élève à 41 968.20 € H.T. soit 50 361.84 € T.T.C.

Le devis présenté par l'entreprise Chopineau s'élève à 44 428.42 € H.T. soit 53 314.10 € T.T.C.

Après délibération, le conseil municipal :

- **VALIDE** à l'unanimité le devis proposé par l'entreprise Audry.
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous documents s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 20/09/2024

Le Maire,
Jean-Yves PELÉ

Le secrétaire,
Mme THIROT Sylvie

